Conseiller RH de proximité

Service déconcentré - Académie Orléans-Tours - 2019



Découvrez un nouvel acteur de terrain au service des personnels : le conseiller ressources humaines de proximité.
Mobilité et parcours
Centre-Val de Loire
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Description du projet

Dans le cadre de l'axe 6 de son projet académique (mobiliser la ressource humaine dans une démarche globale de qualité) et en application des objectifs ministériels, l'académie a mis en place à la rentrée scolaire 2018, une expérimentation de « gestion des ressources humaines de proximité ». La gestion des ressources humaines (GRH) de proximité est un service personnalisé d'accompagnement, de conseil et d'information à destination de tous les personnels de l'académie, quels que soient leurs corps et leurs fonctions.
Ce service de gestion des ressources humaines de proximité est généralisé au niveau national à la rentrée 2019 par la circulaire n° 2019-105 du 17-7-2019.
L'action de la direction des ressources humaines est guidée par une logique de proximité, une politique de soutien aux agents et une gestion individualisée des carrières qui intègre la dimension bien-être au travail.
Ce dispositif vise ainsi à moderniser la gestion des RH en la positionnant le plus près possible des établissements et des écoles afin de répondre de manière plus efficiente aux sollicitations des agents et de conduire une politique de gestion encore plus qualitative des carrières.

RÔLE ET MISSIONS

Aider au développement personnel et professionnel

Ces cellules, à destination de tous les personnels de l'académie, permettent d'accompagner individuellement les personnels qui le souhaitent en termes d'évolution professionnelle, en collaboration avec la conseillère mobilité carrière académique.

- détection des talents en termes de profil et de potentiel ;
- proposition de bilans professionnels ;
- réalisation d'une mobilité.

Écouter, conseiller, prévenir

Ce service propose, en complément de l'action de leurs responsables hiérarchiques, un soutien aux personnels en difficulté (atteinte à leur image ou intégrité, violence verbale et physique..).
Il peut être mobilisé par les encadrants, au niveau de l'établissement, de la circonscription ou d'un service, sous forme d'aide et de conseil dans le domaine de la gestion managériale.

Animer

La GRH de proximité anime des réseaux professionnels dans le bassin d'emploi local, en partenariat avec les services de l'État et les collectivités locales, afin d'identifier des pistes de mobilité pour les personnels ainsi que d'éventuelles ressources contractuelles parmi les viviers locaux.
Les conseillers ressources humaines de proximité travaillent aux côtés et en appui des acteurs déjà présents sur le terrain : les services de gestion des personnels, le service d'action sociale et d'aide aux personnels en situation de handicap, le service médico-social et infirmier, les psychologues du travail, le service de la formation, les corps d'inspection et les chefs d'établissements.
Ils ont vocation à se rendre en EPLE ou en circonscription à intervalles réguliers pour étudier et anticiper les situations RH avec le chef d'établissement ou l'inspecteur de l'éducation nationale.

Objectifs et finalités

Ce dispositif vise à moderniser la gestion des ressources humaines en la positionnant le plus près possible des établissements et des écoles afin de répondre de manière plus efficace aux sollicitations des agents et de conduire une politique de gestion encore plus qualitative des carrières.